

ROLLE Le Conseil communal a validé le projet. Mais les opposants réagissent.

Rodéo II accepté, mais...

LAURENT MOREL

lmorel@lacote.ch

Dernière séance et derniers dossiers chauds pour le Conseil communal de Rolle, avec notamment la Route de desserte des quartiers de l'ouest rollois (Rodéo II). Les débats n'ont toutefois pas été trop animés. Avec une pointe de nostalgie mais surtout de satisfaction quant à l'acceptation de Rodéo II, Daniel Belotti a assisté à sa dernière séance en qualité de syndic. «Je m'en vais la tête haute, affirme le géomètre. Je suis très content qu'on ait encore réussi à faire passer les projets de la Grand-Rue et de Rodéo II avant la fin de la législature. C'était très important, puisque les nouveaux municipaux



C'est à la hauteur de ce giratoire que Rodéo II devrait rejoindre Rodéo I. ARCHIVES AUDREY PIGUET

L'intervention de Jean-Claude Bédert, le seul à refuser le préavis n'y aura rien fait. Le conseiller UDC s'était fait le porte-parole d'un groupe d'une quinzaine d'opposants, qui se sont d'ores et déjà assurés les services d'un avocat et qui feront recours au tribunal.

La justice tranchera

Les doléances du groupe, qui parle «d'incohérences fondamentales», portent notamment sur des éléments que la commune aurait tenté de cacher, selon eux. «Pour qu'un vrai début ait lieu, il aurait fallu que les conseillers puissent voter en connaissance de cause, signale l'une des opposantes. Or, l'étude environnementale stratégique (EES) n'est pas complète. Elle n'était pas dans le préavis remis aux conseillers. Elle nous a été distribuée, mais nous savons de source sûre que des parties essentielles au dossier ont été délibérément enlevées, à savoir les chapitres «Recommandations pour les mandataires», qui traiteraient des adaptations à apporter au projet, et «Recommandations complémentaires des mandataires», qui montrerait que Rodéo II irait à l'encontre du développement harmonieux du territoire.»

Les opposants se plaignent également du silence du syndic qui, après leur rencontre du 6 juin dernier, n'aurait pas repris contact avec eux pour discuter d'un éventuel ajustement du projet.

«Nous ne voulons pas annuler complètement Rodéo II, nous voulons simplement qu'il soit adapté», précise la représentante des opposants. Celle-ci ne souhaite toutefois pas présenter le projet que son groupe proposerait.

Françoise Tecon-Hebeisen, municipale en charge du dossier, ne craint pas les oppositions: «cela fait suffisamment longtemps que le projet est sur la table et nous l'avons

bien façonné. Je suis confiante quant à sa réalisation, même si on ne sait jamais ce qui peut se passer devant un tribunal.» Rendez-vous est donc pris devant les tribunaux, d'abord administratif, puis éventuellement fédéral. Ces derniers auront un autre dossier rollois à traiter puisque les commerçants de la ville ont également saisi un avocat dans le cadre la réfection de la Grand-Rue. ◉

Bilan mi-figue mi-raisin

Un bilan mitigé, c'est ce qui caractérise la période 2006-2011 de l'Exécutif, car plusieurs dossiers restent pour l'heure inachevés. Dans son bilan de législature, la Municipalité a tenu à souligner que des projets tels que la création d'une déchetterie ont été réalisés. Les objectifs fixés sont «partiellement atteints», mais ce n'est pas «faute d'avoir essayé et d'avoir mis tout en œuvre ou presque pour y parvenir.» Sur l'ensemble des cinq ans, le Conseil communal s'est penché sur 98 préavis.

«Nos objectifs ont été atteints, entièrement ou partiellement voire pas du tout durant la dernière législature, raconte Daniel Belotti. Mais ce qui est sûr, c'est que Rolle s'est développée d'une façon impressionnante et qu'il reste du pain sur la planche pour les prochains municipaux.» Ceux-ci devront en effet régler au plus vite les problèmes portés devant la justice (Grand-Rue, Rodéo II, Rivesrolle, etc.), et devront faire face à des projets importants tels que l'agrandissement du collège du Martinet ou le réaménagement du port comme des alentours du château.

«Je reste toutefois assez pessimiste, conclut Denys Jaquet, municipal qui gardera la charge de la formation et de la jeunesse ainsi que de la sécurité sociale. Lorsque je suis arrivé à l'Exécutif il y a sept ans, je pensais pouvoir faire bouger les choses rapidement, mais c'est beaucoup plus long que ce qu'on imagine. Cependant, on espère vraiment que ça va avancer.» ◉

ROLLE

La «zone 30» des secteurs Général-Guisan - Maupas - Buttes sera aménagée

Trois secteurs dont la vitesse est limitée à 30 km/h vont être aménagés en automne 2011 pour un coût de 365 000 francs. Des arbres devraient notamment servir à faire ralentir les véhicules. Des totems seront également placés aux entrées des tronçons. Le début de l'avenue des Uttins sera désormais utilisé comme entrée de la zone. Les travaux devraient avoir lieu à automne 2011. Le conseiller Maximilien Radoszycki a profité du vote de ce préavis, largement accepté, pour se plaindre du non-respect fréquent d'une priorité de droite, et pour montrer son scepticisme quant à la possibilité pour deux bus de se croiser à l'avenue Général-Guisan. ◉

Les indemnités pas encore augmentées

Alors qu'un préavis demandant une modification des indemnités des Municipaux et un autre concernant l'augmentation de celles des conseillers avaient été déposés, l'Exécutif les a retirés avant qu'ils puissent être votés. Une divergence d'avis entre certains municipaux serait à l'origine de ce retrait. L'augmentation bénéficiant aux différents acteurs de la politique rolloise devrait toutefois être proposée à nouveau au début de la prochaine législature. ◉

La cure pourra être vendue

La Municipalité a rendez-vous chez le notaire la semaine prochaine pour signer la vente à terme de la cure protestante, à hauteur de 1,1 million de francs. Les conseillers communaux se prononceront sur cet achat le 31 octobre. ◉

Les 40 000 francs du Casino font jaser



Le Conseil communal a accepté la demande de crédits complémentaires de la Municipalité, à une exception près, à savoir la dépense de 40 000 francs des cachets des artistes pour le Casino (photo archives Christian Baudat), autorisée sans justificatif. L'Exécutif, qui a compris l'amendement refusant ce crédit proposé par la commission des finances, a tenu à souligner que les erreurs de l'ancienne directrice du Casino à savoir «une gestion calamiteuse et un comportement inacceptable, notamment en termes de relation avec les services communaux» ne devraient pas se reproduire. La commission a par ailleurs regretté les difficultés à obtenir certaines informations de la part de la Municipalité et de la Bourse communale. ◉ LMO

Les comptes acceptés à l'unanimité

Comme le rapport de gestion, les comptes de l'année 2010 ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée rolloise. Le bénéfice de la commune, sur un total de revenus de 42 669 879 francs, s'élève après amortissements à 557 977 francs, alors que le budget prévoyait une perte de 716 775 francs. L'augmentation des revenus (+ 9% par rapport à 2009) est due, pour l'essentiel, aux rentrées fiscales. «Conjuguée à une certaine rigueur budgétaire, souligne le rapport de gestion et comptes 2010, cette augmentation de la masse fiscale a permis de diminuer la dette communale dans des proportions rarement atteintes.» Toutefois ce bilan réjouissant s'explique aussi par la non-réalisation de certains chantiers (Grand-Rue, Rodéo II). ◉ VLE

«Je m'en vais la tête haute»



DANIEL BELOTTI
SYNDIC DE ROLLE

auraient quasiment dû repartir de zéro pour ces dossiers.»

Le projet Rodéo II comprend l'élargissement d'une portion de la route de Gilly, la création de giratoires à la Dolle ainsi qu'entre les routes du Lac et de Gilly, où un nouveau tronçon sera créé, et enfin une nouvelle chaussée située le long du cordon boisé existant. Avec la création de cette route, le trafic devrait diminuer sur les avenues de Beaulieu et du Jura, ainsi que sur la Grand-Rue.

Des dossiers en suspens

Après avoir accepté le préavis concernant la Grand-Rue lors de la séance précédente, les conseillers n'ont pas souhaité mettre de bâtons dans les roues de la future Municipalité, mardi soir au Casino, et ont accepté à la quasi-unanimité le projet de Rodéo II, pour lequel le Service des routes a donné son accord dernièrement.